

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°317 | DÉCEMBRE 2014

DOSSIER

L'hydroélectricité

ZOOM

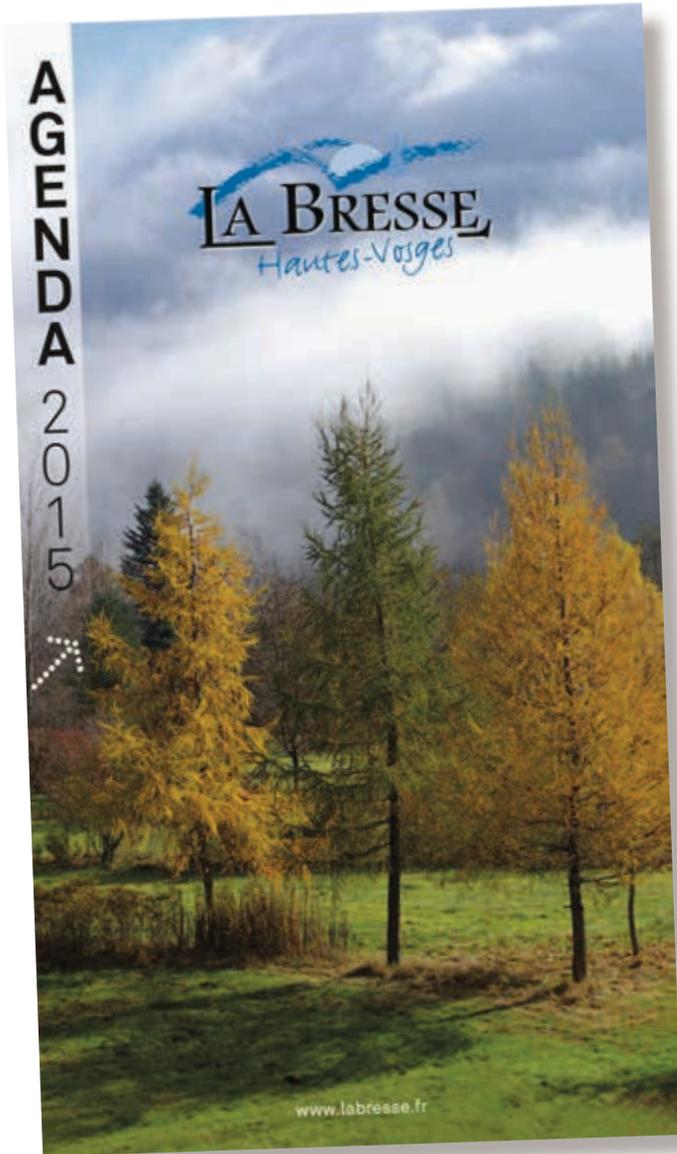
Exposition « TOUT EST ART-FER » 2^e de couv

DANS LE RETRO

Les écoles en visite P. 17

ZOOM ZOOM

Bientôt dans vos boîtes aux lettres !



Blason

Le blason de la ville orne désormais la Maison de La Bresse. Créé par la Maison du Granit pendant un festival de sculpture, ce blason en granit gris et rouge a été fixé fin octobre.

Tout est Art-Fer, avec Alain Meignien

Nouvelle exposition à la Maison de La Bresse

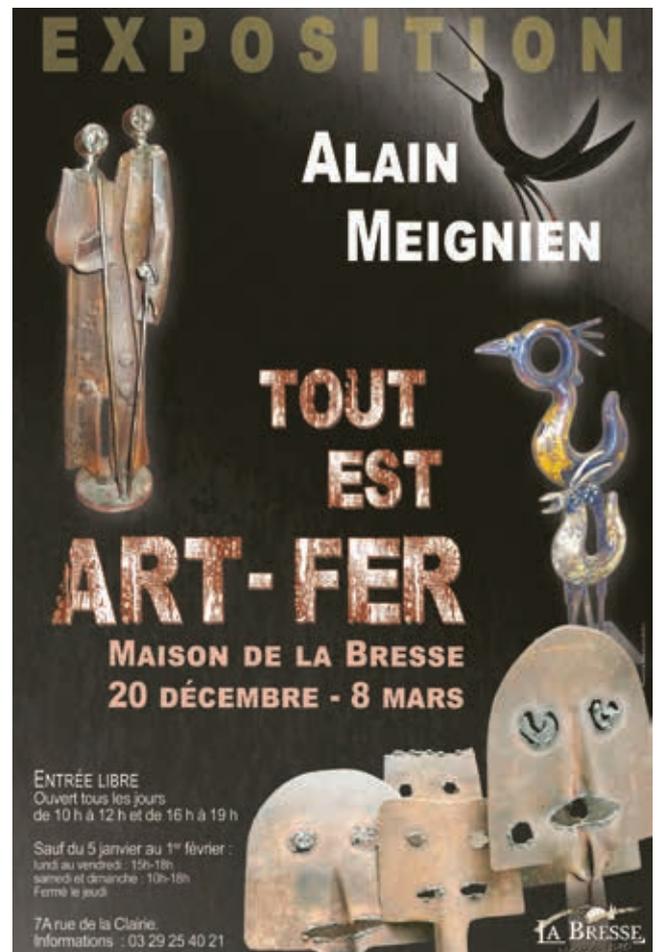
Attention, exposition originale ! Attendez-vous à être surpris ! Alain Meignien expose du 20 décembre 2014 au 8 mars 2015 ses créations en métal. Sculpteur, il a participé au Festival Camille Claudel en 2006, mais il vous fera découvrir une forme de sculpture très différente dans cette exposition. Se servant de pièces de métal récupérées (clés, morceau de rail, pelle, boule de pétanque, bout de ferraille rouillée...), il fait naître des animaux, des personnages, des objets inattendus qui sont autant d'œuvres d'art. L'artiste précise : « Chercher la pièce rare par sa forme, son allure ou son originalité. La pièce décalée qui fait penser, à elle seule, à une statue... C'est aussi ça la sculpture. Revenir après sur cette pièce, la forger un peu, la lapider, la découper, lui ajouter un morceau, une bille en acier, ou autres... lui donner une inclinaison, une démarche, un mouvement et revenir encore après l'avoir laissée reposer ».

Les chats et les oiseaux côtoieront les pèlerins et les couples amoureux, tandis que les compressions d'arrosoirs et autres objets insolites décoreront les murs de la Maison de La Bresse.

Exposition ouverte à partir du 20 décembre

Tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 19h

Entrée libre



EDITORIAL

“ Chers Bressaudes et Bressauds

Lors du bulletin du mois d'octobre nous avons réalisé un dossier sur les événements tragiques que notre commune a connus il y a 70 ans. Je voudrais remercier particulièrement les membres

du Club Vosgien, et des Racines Bressaudes et autres bénévoles pour l'organisation très réussie de cet événement commémoratif de l'exode vers Blanfaing. De plus, le temps étant de la partie, de très nombreuses personnes ont participé à cette marche du 9 novembre dernier et se sont déclarées très satisfaites de cette journée. Encore merci à tous.



Le dossier de ce bulletin de décembre est consacré à un tout autre sujet : l'hydroélectricité à La Bresse. Vous y retrouverez, entre autres, l'historique de cette production gérée par la Régie Municipale d'Électricité (RME). Outre les avantages d'un service de proximité, d'un coût d'électricité avantageux, cette énergie entre tout à fait dans le cadre du développement durable.

D'autre part, nous avons été interrogés suite à la réunion du Conseil municipal, concernant le parking de Blanchemer et les ENS (espaces naturels sensibles) et je voudrais apporter quelques précisions :

Lors d'une visite sur site, M. le Préfet a accordé exceptionnellement l'utilisation du parking de Bramont pour l'hiver 2014-2015, sous condition : surveillance bijournalière, analyses complémentaires de l'eau de la source des Planches. Suite à notre nouvelle demande, M. le Préfet ne veut pas pérenniser ce parking étant donné qu'il se situe dans la zone rapprochée des captages de la source des Planches et nous a donné comme directive de tout mettre en œuvre pour que ce parking de Blanchemer soit opérationnel pour l'hiver 2015-2016

Quant aux Espaces naturels sensibles (ENS), le Conseil Général nous a proposé une aide substantielle pour rénover le platelage du tour de Lispach (près de 100 000 euros) en contrepartie d'une convention pour la gestion de 4 ENS déjà répertoriés sur notre territoire. Nous avons tenté par tous les moyens de trouver une autre solution, sans succès, et avons choisi la solution la moins coûteuse pour le budget communal, mais nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain bulletin.

Soyez assurés que ces deux dossiers seront suivis par vos élus, comme d'ailleurs tous les autres dossiers, dans l'intérêt de toutes et tous.

En attendant, je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau bulletin.

Hubert Arnould, maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM 2° de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

ACTUALITÉS P. 02-05

TRIBUNE P. 06

DOSSIER P. 07-12

L'hydroélectricité

MLC P. 13

OTL P. 14-15

DANS LE RÉTRO P. 16-19

CINÉMA P. 20

INFOS PRATIQUES P. 21

AGENDA 4° de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°317

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Décembre 2014

Directrice de la publication :
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo :

Mairie de La Bresse, associations diverses et
Marc Fulgoni

Tirage : 2600 exemplaires

ACTUALITES

Etienne Cuny, le nouveau Directeur Général des Services, a pris ses fonctions le 1^{er} novembre.

Après une formation en économie et une expérience dans le domaine bancaire, notre nouveau D.G.S., Etienne Cuny a intégré la fonction publique. Préfecture, département, communes, communauté de communes, il a connu une grande diversité de postes au service de l'action publique locale, que ce soit dans les Vosges, le Var ou l'Alsace.

Il vient de quitter Vittel où il était Directeur Général des Services depuis 2009 pour rejoindre son choix du cœur, la commune de La Bresse et se rapprocher ainsi de ses racines.



Déclaration des ouvrages de prélèvement d'eau dans le milieu naturel (source, puits, forage...)

Depuis 2008, la déclaration des ouvrages de prélèvement d'eau à usage domestique, existants ou à créer, est obligatoire (décret 2008-652 du 2 juillet 2008).

Cette obligation concerne tous les ouvrages, même très anciens, situés aussi bien sur propriété privée que sur propriété communale. L'imprimé CERFA 13837 doit être complété par l'utilisateur et transmis en Mairie (accompagné des pièces annexes) pour enregistrement.

Pour un ouvrage à créer : cette déclaration ne dispense pas des autres autorisations à solliciter propres aux spécificités du projet (code minier, préfecture, loi sur l'eau, autorisation du propriétaire du terrain...).

Pour un ouvrage ancien : la déclaration doit être réalisée même si l'ouvrage est déjà déclaré au titre du code minier en préfecture, ou en mairie pour utilisation du terrain communal.

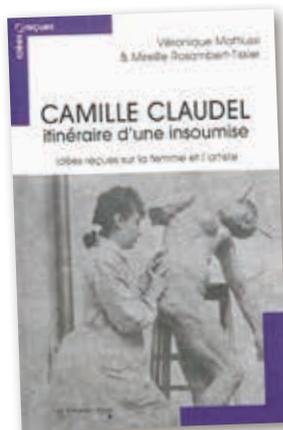
Informations complémentaires aux Services Techniques Municipaux - service Urbanisme - 7 rte de Niachamp -

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le bulletin du mois de novembre concernant le tarif du bois de chauffage en grumes : il fallait lire 33,50 € TTC le m³ et non 3,50 €.

Nous vous prions de nous en excuser.

Nouveau livre sur Camille Claudel



Passionnés de la sculptrice Camille Claudel, voici un nouveau livre qui vous intéressera : Camille Claudel, itinéraire d'une insoumise - Idées reçues sur la femme et l'artiste, de Véronique Mattiussi et Mireille Rosambert-Tissier.

Jeune fille rebelle, artiste, amante ou folle, Camille Claudel cristallise les passions. 150 ans après sa naissance, son parcours suscite encore nombre de controverses. À travers les regards croisés d'une historienne de l'art et d'une psychologue, cet ouvrage guide le lecteur au-delà des idées reçues pour tenter de mieux cerner la trajectoire complexe de cette artiste singulière.

Association des Déportés de novembre 1944

Après 70 années d'existence, par vote à l'unanimité des membres présents et électeurs, lors de la dernière Assemblée Générale annuelle, il a été décidé de la dissolution de l'Association des Déportés de novembre 1944 avec effet au 23 octobre 2014.

Le nombre des membres en constante diminution, l'âge avancé, les problèmes de santé, les difficultés de déplacement et les longues stations debout ne permettent plus une participation régulière et suffisamment représentative.

Le comité remercie toutes les personnes qui ont témoigné d'une façon ou d'une autre leur sympathie à l'égard de l'association.

Économie sociale et familiale

L'Association Familiale propose, par sa section «Économie sociale et familiale», diverses activités à toutes les dames qui le souhaitent : travaux manuels, couture, cartonnage, broderie, décoration...

Ces après-midis conviviaux ouverts à tous ont lieu chaque lundi de 14 h à 16 h 30 à la salle du Champtel (derrière la Mairie)

Pour tout renseignement, s'adresser à Colette : 07 70 70 78 54.



Venez entreprendre en Haute-Moselotte

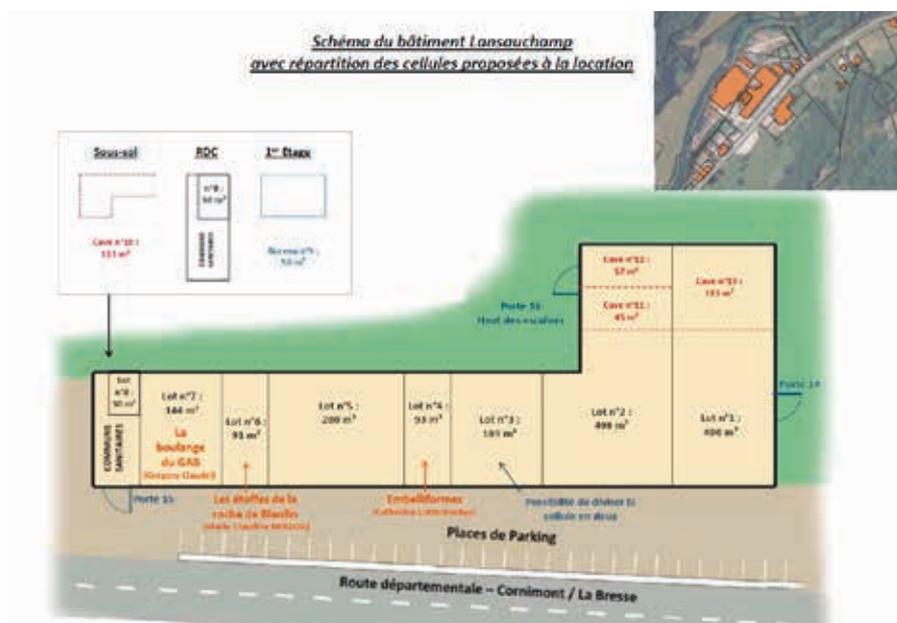
La Communauté de Communes de la Haute Moselotte offre un environnement privilégié pour des implantations économiques :

- Un cadre paysager attractif
- Un tissu économique diversifié
- Un territoire très bien desservi et un axe routier très passant

Le territoire de la Haute Moselotte dispose aujourd'hui d'une zone économique spécifiquement créée pour vous accueillir.

- 7 cellules artisanales et commerciales dont 4 encore disponibles (4 € HT/m²)
- 2 cellules à usage de bureau (8 € HT/m²)
- 4 espaces de stockage (1 à 2 € HT/m²)
- Un accès direct depuis la RD486
- Zone touristique à grande qualité environnementale
- Axe très fréquenté

Les cellules sont livrées avec isolation, chauffage bois, chape uniforme au sol et disposent de toutes les attentes nécessaires pour les sanitaires et les luminaires. Les loyers sont offerts les 6 premiers mois en cas de création d'entreprise.



Rappel des collectes d'ordures ménagères

■ Tournée du lundi :

Depuis le carrefour : route de Planois, du col de Grosse-Pierre, le Droit, le Breuil.

Rue des Champions après le gymnase des Champions ; toute la vallée du Chajoux, Lispach, Belle-Hutte. Les Crêtes en période estivale.

■ Tournée du mercredi :

Le Bas de La Bresse, Niachamp, Champs Claudon, le Daval.

Tout le centre-ville jusqu'à la rue du Hohneck, le secteur du Planot-Paris.

Tout le secteur des Boudières et du Petit Bois.

■ Tournée du jeudi :

Depuis le carrefour de la route du Chajoux et de la rue des Champions, secteur Bellevue, Moyemont.

Depuis la rue du Hohneck et du chemin des Écorces : toute la vallée de Vologne.

Route du lac des Corbeaux, des Bouchaux et du Brabant.

Si un jour de ramassage tombe un jour férié, la tournée s'effectue le mardi ou le mercredi de la semaine en cours après informations par voie de presse et radiophonique.

Rappel concernant le tri :

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nos poubelles débordent... Pour ne pas alourdir notre quantité d'ordures ménagères, pensez à un petit geste tout simple : celui de trier vos déchets et d'utiliser les points d'apport volontaire et/ou la déchetterie.

M.F. PHOTOGRAPHIE

Prénom **Marc**
Nom **FULGONI**
Profession **Photographe**
Téléphone **06 37 31 38 91**
email **contact@marcfulgoni.fr**

mariage sports portraits
packshot reportage famille
photos d'identité tourisme voages
entreprise anniversaire culture
photographie La Bresse

Mr Seb informatique

11 route de Cornimont
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : **06 51 43 75 99**

NOUVEAU MAGASIN !
En face du DIA

Service Express

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO
DIAPHOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE
MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES

24 h

ACTUALITES

Des nouveautés chez vos commerçants

Restaurant la Cheminée - Une belle récompense !



Suite à un audit sur l'année 2013, le titre de « Maître Restaurateur » a été décerné par la Préfecture à l'Auberge La Cheminée. Il récompense une cuisine faite maison avec au moins 80 % de produits frais régionaux et une relation clientèle de qualité.

Félicitations à toute l'équipe !

À découvrir en nouveauté : la véritable tarte flambée cuite dans un four de type alsacien !



Auberge La Cheminée

76 route de Vologne - 88250 LA BRESSE

Tél. : 03 29 25 43 86 - contact@auberge-la-cheminee.fr

L'Association Vosges Informatique

L'association Vosges Informatique récupère à titre gracieux du matériel informatique auprès des établissements scolaires et des administrations.

Elle le recycle et le revend à prix modeste aux personnes qui éprouvent des difficultés à s'équiper en matériel informatique, ou en fait don aux écoles, associations et autres qui en ont besoin.

L'association propose également de la maintenance et des cours d'informatique à domicile

N'hésitez pas à contacter : Marina Dos Santos (présidente), 12 Rue de Bellevue, Apt 32, 88250 LA BRESSE - 06 80 28 47 09

Planning du Relais d'Assistantes Maternelles

Lundi 1^{er} décembre, 20h30 : soirée bricole et parlotte (soirée d'échange) à la salle de la Communauté de Communes.

Mercredi 3 décembre, 14h : fête de Noël à la salle des fêtes de Cornimont.

Vendredi 5 décembre, à partir de 9h : activités manuelles (cône Saint-Nicolas) au CCS.

Vendredi 12 décembre, à partir de 9h : jeux de ludothèque au CCS.

Vendredi 19 décembre, à partir de 9h : activités manuelles (paysages d'hiver) au CCS.

Danger : monoxyde de carbone

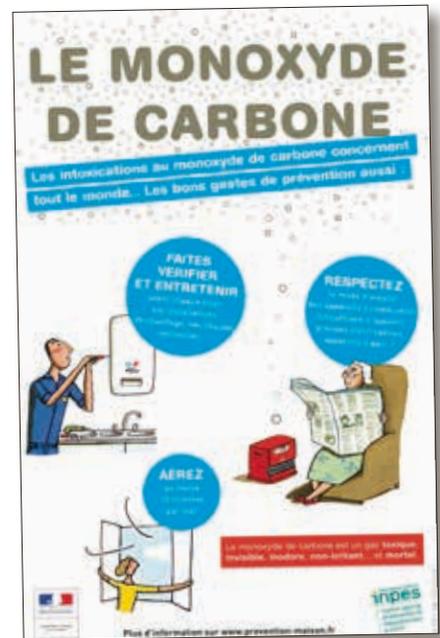
Chaque année, en France, 5000 personnes sont victimes d'intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz inodore, invisible et non-irritant peut être mortel, car très toxique. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Pour éviter des intoxications, quelques gestes de prévention sont indispensables :

- Faites vérifier et entretenir chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation
 - Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffage d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)
 - Aérez au moins 10 minutes par jour
- Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- Appelez les secours.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.



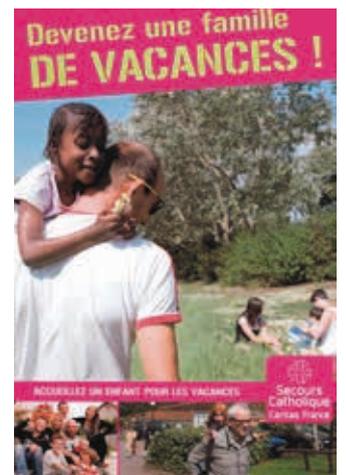
Devenez Famille de Vacances !

Chaque été depuis 1948, le Secours Catholique organise l'Accueil Familial de Vacances. En 2014, une quarantaine d'enfants vosgiens de 6 à 12 ans est partie en vacances dans le Haut-Rhin et des enfants alsaciens ont été accueillis dans les Vosges.

La famille de vacances permet à l'enfant de s'épanouir dans un cadre différent du sien et de découvrir d'autres réalités sociales et culturelles : Laetitia, maman d'une famille de vacances, estime que « c'est offrir du temps, de l'attention. Mais c'est aussi une ouverture sur un autre mode de vie, pour Léa que nous accueillons, comme pour nos filles ».

Le Secours Catholique recherche activement de nouvelles familles de vacances, pour donner la chance aux enfants désireux de partir de réaliser leur rêve.

Si vous êtes partants pour accueillir un ou deux enfants du 6 au 27 juillet 2015 ou si vous souhaitez en savoir plus, contactez le Secours Catholique des Vosges (03 29 29 10 30 ou vosges@secours-catholique.org).



De nouveaux bénévoles à la Maison de Retraite

De nouveaux bénévoles s'investissent au sein de l'association « Les amis de la Claire » dans des activités auprès des résidents.

Deux groupes se sont formés : un premier avec Anne-Marie et Claudine met en place un atelier cuisine, et un second avec Annie et Annette initie les résidents à la peinture.

Ces activités ravissent les résidents : le sourire, les gestes quotidiens, le partage des souvenirs, les échanges de « bons procédés » embellissent la vie en collectivité.



Marie-Thérèse, une autre volontaire, s'est présentée pour aider les résidents dans leurs travaux manuels et pour soutenir l'équipe qui sert la collation de l'après-midi.

Merci à toutes ces personnes qui donnent de leur temps à nos aînés.

Si vous aussi, vous voulez vous investir, contactez Geneviève Claudel, présidente au 03 29 25 42 25.

Nouvelles activités périscolaires avec l'ODCVL

Pour cette première période, l'ODCVL proposait :

- Activités cirque, avec équilibre sur un fil, sur une boule ou sur un rouleau, jonglage, assiettes chinoises, diabolo ou encore monocycle.
- Cellule Campanule (énergie renouvelable), avec construction d'une voiture solaire et sentier pédagogique. Les enfants ont parcouru le sentier les yeux bandés et les pieds nus pour le premier passage, après quoi ils devaient établir la liste des éléments dans lesquels ils avaient marché. Puis un deuxième passage sans bandeau, mais toujours pieds nus leur permettait de vérifier leurs réponses.



Merci à Geoffrey et Marc pour ces moments inoubliables.



Des lunettes de vue pour Ménaka

À la suite des épisodes tragiques vécus par la population de Ménaka, la vie reprend petit à petit avec le retour des familles déplacées. La reconstruction de la ville est importante, dans un contexte encore incertain.

À plusieurs reprises, le Comité de Jumelage a répondu à des appels d'aide d'urgence alimentaire.

Aujourd'hui, Assayana, Président du Comité à Ménaka, évoque le besoin de lunettes de vue pour enfants et adultes. C'est pourquoi le Comité de Jumelage organise une collecte avec l'aimable collaboration de Madame Poirot Durupt, Opticien Kryss, 22 quai des Iranées, où vous pourrez déposer vos lunettes.

Merci pour votre participation.



Nouveautés en matière d'assainissement

À compter du 1^{er} janvier 2015, l'assainissement non collectif sera géré par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de La Bresse - Cornimont. Pour l'utilisateur, cela signifie qu'il n'y aura plus qu'un seul interlocuteur en matière d'assainissement, qu'il s'agisse d'assainissement collectif ou d'assainissement non collectif.

Trois missions seront assurées par le SIA :

- **Le contrôle :** Chaque modification d'un système d'assainissement doit obligatoirement faire l'objet d'une étude, elle-même validée par un organisme compétent, avant réalisation des travaux. Les dossiers de contrôle pour les études ou le contrôle de fonctionnement des systèmes seront toujours réalisés par le SDANC, cela ne change pas.

- **La réhabilitation :** Outre les contrôles obligatoires, le SIA a prévu de s'engager dans une opération de réhabilitation groupée des assainissements, ceci pour offrir des aides techniques et financières aux propriétaires obligés de réhabiliter leur système d'assainissement.

Seront éligibles aux aides les assainissements visés par une obligation de mise en conformité et situés dans une zone d'assainissement non collectif. Les éventuels bénéficiaires seront directement contactés par courrier pour assister aux réunions de présentation du dispositif qui reste une proposition d'aide aux habitants, personne ne sera contraint d'y adhérer.

- **L'entretien :** Les prestations de vidange et curage de fosses septiques viendront en complément de l'offre proposée par le service.

Contact : S.I.A. La Bresse-Cornimont
24, rue de la 3^e D.I.A. - 88310 Cornimont
03 29 62 54 21 - s.i.a-cornimont@orange.fr
sites.google.com/site/siacornimont

TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

À propos du surclassement démographique de la commune.

En préambule, il convient de souligner que la minorité dispose bien d'un droit d'expression dans le bulletin municipal, pour autant, la majorité dispose elle-aussi du droit de s'exprimer y compris au travers de ce bulletin, et de répondre à la minorité. Il ne s'agit pas de vouloir polémiquer mais plutôt de ne pas laisser croire à la population que la minorité a raison car suivant le vieil adage, « qui ne dit mot consent ». Il convient donc de répondre « pied à pied », sauf à risquer de leur donner raison.

Un constat et une remarque pour commencer : l'opposition fait du surclassement démographique et du recrutement du DGS un problème. Il ne faut pas inverser les choses : le problème c'était bien la vacance du poste de DGS depuis plusieurs mois, à laquelle la nouvelle municipalité s'est trouvée confrontée dès son arrivée et à laquelle, elle a dû pallier. C'est d'ailleurs bien la précédente municipalité qui a lancé l'appel à candidatures dont l'annonce est parue dans la Gazette des Communes dès le lendemain du premier tour des municipales le lundi 24 mars dernier. C'est aussi l'ancienne municipalité qui en a rédigé les termes. Or, celle-ci a prévu expressément et en gras dans le texte que le poste était ouvert au cadre des attachés territoriaux, lequel comprend 3 grades : attaché, attaché principal et directeur. Ce sont les textes propres à la Fonction Publique Territoriale qui le disent !

Précisons aussi que l'annonce prévoyait la possibilité d'une maison de fonction.

Suite à cette annonce, après audition de plusieurs candidats présélectionnés et après bien des vicissitudes, il se trouve que le choix du jury de recrutement, présidé par le Maire, s'est finalement porté sur un cadre expérimenté qui exerçait déjà les fonctions de DGS au sein d'une commune touristique, et pour pouvoir le recruter à son échelon, nous avons dû demander le surclassement démographique de la commune. Disposition législative prévue pour les communes touristiques, afin de pouvoir compenser les charges de travail inhérentes à l'activité touristique de la commune.

Il n'y a avait donc aucune raison pour que La Bresse, dans le cadre du recrutement de son DGS, se prive de cette faculté dont la grande majorité des stations de montagne réputées des Alpes ou des Pyrénées et de bord de mer ont fait usage alors que certaines ont une population réelle encore inférieure à celle de La Bresse.

La minorité estime-t-elle que La Bresse ne le mérite pas ? C'est bien ce qu'elle laisse entendre lorsqu'elle écrit que ce recrutement n'est pas justifié par l'activité présente et future de la commune au motif d'une insuffisance d'investissements projetés. Voilà qui n'est pas très flatteur ni très gratifiant pour l'ensemble des personnels communaux !

Et ce n'est pas qu'une question d'investissement !

Que la nouvelle municipalité ne veuille pas, à juste titre, engager d'investissements pharaoniques dans le contexte actuel ne l'empêche pas, elle, d'avoir des ambitions pour La Bresse. Et avoir des ambitions, cela suppose de s'en donner les moyens.

Le recrutement d'un DGS expérimenté, grâce à l'utilisation d'une disposition spécialement prévue par les textes à cet effet, en fait partie. C'est donc un choix stratégique et politique parfaitement assumé.

Il faudra nous expliquer comment les projets tels que prévus par la précédente municipalité auraient pu faire baisser les dépenses de fonctionnement de notre commune ?... Les élus de la minorité devront aussi assumer de jeter sur la place publique des informations chiffrées sur un salaire, alors que lorsqu'ils étaient aux commandes, les mêmes insistaient sur la nécessaire discrétion quant aux questions relatives au personnel communal... Tout juste si les élus de la minorité avaient accès à l'organigramme des employés...

Se poser en donneur de leçons, nécessite de ne pas avoir à en recevoir...

Le groupe de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Réparer et rénover le sentier du tour de Lispach, oui bien sûr, mais pas à n'importe quel prix. Et, pourquoi « les Espaces Naturels Sensibles » nous inquiètent-ils ?

Le 17 septembre le Conseil Général et le Conservatoire des Sites ont présenté au conseil municipal (hélas à moitié des effectifs présents) un plan de réfection global du platelage du tour de Lispach. Nous sommes bien sûr favorables à la remise en état de cette promenade pédagogique familiale, mais aurions souhaité une organisation différente de ces travaux de réfection et d'entretien.

Ces 2 organismes associés au Parc des Ballons proposent un montage financier alléchant puisque sur un coût total de 132364 € TTC concernant un projet global de préservation, subventionné par le conseil général, le coût résiduel pour la commune ne serait que de 36512 €, à condition de signer une convention sur 15 ans.

C'est effectivement très rare actuellement d'être subventionné à cette hauteur pour de la rénovation, mais les contreparties nous inquiètent fortement et c'est pour cela que nous avons voté contre cette proposition comme 6 autres collègues de la majorité (soit au total 11 voix contre et 16 pour).

En effet cette convention nous oblige à réserver sur notre territoire 4 zones « d'Espaces Naturels Sensibles » pour la protection d'espèces végétales, qui seront gérées non plus par la commune mais par le conservatoire des sites. Ces territoires concernent les tourbières déjà répertoriées d'Artimont, Breitzouzen, Bas Chitelet pour quelques hectares et, ce qui est nouveau, la zone du Rainkopf pour 12,8 ha. Quand on observe ce qui se passe chez nos voisins avec la mise en place de « zones de quiétudes » où les sentiers de randonnées sont fermés 6 mois de l'année et même toute l'année, on peut se poser des questions sur le devenir des activités non seulement de loisirs mais également pastorales sur nos hautes-chaumes. Quelle sera à l'avenir, la limite entre « Espace Naturel Sensible » et « Zone Protégée » ?

Nous ne pensons pas que cette décision œuvre, comme nous avons pu le lire il y a quelques mois, dans le sens de « sauvegarder notre patrimoine et notre milieu naturel ».

Aussi, nous dénonçons cette mainmise sur notre patrimoine, tel qu'il a toujours été défendu par nos aînés. Il y a trop d'incertitude sur l'intention réelle et les conséquences à venir de ces réserves de terrains et il y a certainement d'autres solutions à cette réparation voire rénovation du sentier.

Nous avons proposé pour ce même coût résiduel, de rechercher une solution ne liant pas la commune, et pour laquelle nous préservions notre autonomie et le pouvoir décisionnel sans aliénéation de notre territoire.

Les élus issus du groupe minoritaire

LE DOSSIER

L'hydroélectricité

“ La Régie, toute une histoire... ”

Depuis le début du 20^e siècle, les équipes municipales ont investi dans la production d'électricité, sans attendre quelque effet de mode que ce soit... Merci à nos aînés d'avoir été visionnaires et sachons continuer à gérer et à développer cette richesse communale.

La proximité de ce service pour tous les habitants est précieuse, grâce à une équipe technique performante et disponible.

Nous étudions actuellement un renforcement de nos capacités de productions : au vu des procédures actuelles, le dossier sera long, mais la municipalité sera déterminée, tout en investissant dans une plus grande sécurisation de nos approvisionnements complémentaires via ERDF.

L'équipe du conseil de la Régie a beaucoup d'idées : une borne de rechargement pour véhicules électriques est aussi à l'étude et nous espérons pouvoir la réaliser dès l'année prochaine ; d'autres nouveaux services verront peut-être le jour dans notre commune, pour une meilleure qualité de services auprès des habitants.

Vous découvrirez dans ce dossier l'histoire, les missions, les matériels et les équipes de votre régie. Bonne lecture et bonne information à tous !

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies



LE DOSSIER

Histoire

Au XIX^e siècle, les industries textiles utilisaient la force de l'eau pour faire tourner leurs machines. Il s'agit d'un usage mécanique de la force hydraulique, pas encore d'hydroélectricité.

- **1899** : Premier projet de production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique à La Bresse. Mais le cours de la Vologne étant très irrégulier, il aurait fallu utiliser du gaz et de la vapeur en complément : le projet est abandonné.
- **1905** : La première turbine est mise en service, au Lac des Corbeaux : elle permet d'illuminer l'église la nuit de Noël.
- **1907** : La Bresse est la première commune des Vosges à bénéficier de l'éclairage public.
- **1919** : Le réseau électrique n'ayant cessé de s'étendre, il dessert presque toutes les habitations.
- **1925** : Une deuxième turbine est mise en service, à la Vertbruche.
- **1934** : La Régie Municipale d'Électricité est créée, dotée d'un statut loi de 1926, pour gérer la production et la distribution d'électricité
- **1918-1939** : Pendant l'entre-deux guerres, plusieurs usines et particuliers s'équipent de turbines pour leur propre consommation électrique.
- **1939** : À la veille de la guerre, la Régie Municipale dispose d'un réseau 3000V permettant de distribuer son énergie. D'autre part, La Société Vosgienne d'Electricité distribue les industriels.
- **1944** : La destruction quasi totale de la Commune n'épargne pas le réseau électrique : seule la station du Lac des Corbeaux est encore en état.
- **1945** : Des études sont menées pour utiliser l'eau des lacs de Machais, Blanchemer et des Feignes de la Lande.
- **1946** : Alors que l'Etat propose de regrouper producteurs et distributeurs d'électricité au sein d'une entreprise nationale, EDF, La Bresse choisit de conserver sa Régie, selon sa devise « Plutôt pauvre que valet » ! Elle est encore à l'heure actuelle la seule Régie Vosgienne.
- **1947** : Une sous-station 30 000 Volts/11 000 Volts est créée pour relier la Régie à EDF.
- **1959** : Une centrale est construite pour turbiner les eaux du Lac de Blanchemer.
- **1975** : La municipalité achète l'installation hydroélectrique de l'usine du Daval à un industriel, pour augmenter la production électrique.
- **1983** : Pour répondre aux besoins croissants de la commune, le barrage de la Lande est construit. Ses eaux alimentent une nouvelle turbine dans la centrale de Blanchemer.
- **2000** : Les eaux rejetées par les turbines de la Lande et de Blanchemer sont recueillies dans un bassin pour alimenter une nouvelle centrale : la Cote 750.



▲ Des travailleurs sur le 1^{er} barrage



▲ La première turbine (1905) du lac des Corbeaux.

▼ Noël 1905, aquarelle de François Perrin



Qu'est-ce que la Régie Municipale d'Électricité ?

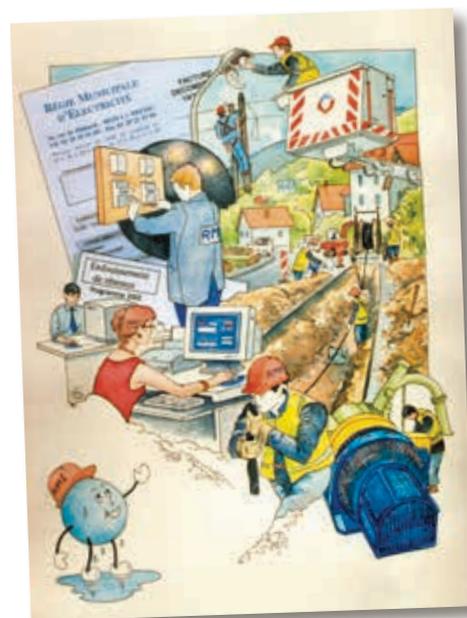
À La Bresse, l'électricité est distribuée par la Régie Municipale d'Électricité (RME) plutôt que par ERDF. C'est une situation unique dans les Vosges, qui présente des avantages pour les habitants : un service de proximité, ce qui facilite la relation client, et une facture (taxe communale : maxi 8 %) moins élevée que la moyenne puisque la commune ne perçoit pas la taxe locale sur l'électricité.

La RME produit de l'électricité, la commercialise et la distribue. Elle gère donc à la fois des centrales, le réseau de distribution et le service aux clients (ouverture et relevé des compteurs, facturation...)

La qualité des services de la RME a été reconnue en 2003 par l'obtention de la certification ISO 9001, renouvelée depuis à chaque audit.

Dans les faits, les moyens de production d'électricité ne permettent pas de répondre à la demande. La RME achète donc de l'électricité à EDF pour fournir les 3650 foyers et 310 professionnels bressauds.

Les 6 centrales hydroélectriques de La Bresse permettent de couvrir environ 20 % des besoins de la commune, ce qui équivaut à l'alimentation en électricité de 2250 foyers. C'est dans les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement pour 2020 en termes de maîtrise des gaz à effet de serre.



La personnel de la Régie Municipale d'Électricité

Philippe Gégout est le manager de la Régie.

Dominique Marchal travaille tout particulièrement sur les raccordements.

Fabrice Morel est responsable de la partie production d'électricité, il s'occupe surtout des centrales.

Fabrice Arnould a la charge de la préparation des chantiers et du suivi de la cartographie.

Le suivi d'un chantier (d'enfouissement, d'extension, etc.) peut être confié à chacun de ces quatre responsables, en fonction de sa charge de travail du moment.

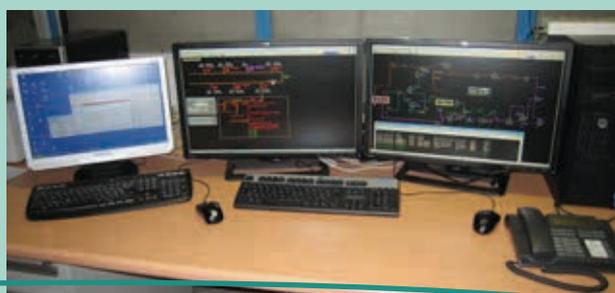
Quatre techniciens les assistent : Didier Hans, Alban Leforestier, Loïc Chouet et Mickaël Cailleau.

Enfin, la partie administrative est effectuée par Odile Munsch (responsable) et Élodie Géhin. Ce sont elles qui s'occupent notamment des relations avec la clientèle, des facturations.



L'œil du « Lynx »

Le « Lynx » est le nom donné au système de supervision et de gestion centralisé du réseau. Il signale et localise en temps réel tout incident sur le réseau (par exemple une panne due à un arbre tombé sur une ligne), permet de télécommander les organes, de programmer la mise en route ou l'arrêt des turbines, il transmet des alarmes en cas de problème (surchauffe d'une machine, niveau de barrage trop haut...).



LE DOSSIER

LES CENTRALES HYDROELECTRIQUES

Les Corbeaux : Mise en service en 1905, la retenue est un lac naturel avec digue. Sa turbine « Pelton » a une puissance de 140 kW.

La Vertbruche : Mise en service en 1925, il s'agit d'une centrale au fil de l'eau. Sa turbine « Francis » a une puissance de 130 kW.

Blanchemer : Mise en service en 1959, la retenue est un lac naturel avec digue. Sa turbine « Pelton » a une puissance de 300 kW.

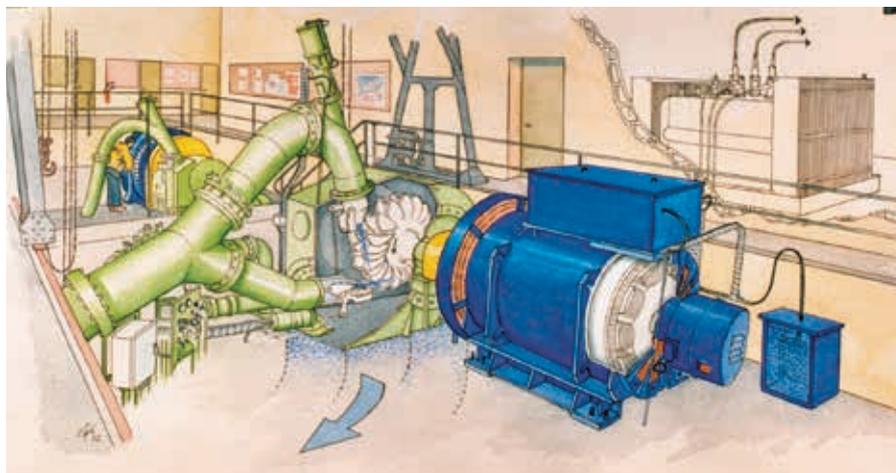
Le Daval : Acquise par la RME en 1975, il s'agit d'une centrale au fil de l'eau. Sa turbine « Kaplan » a une puissance de 220 kW.

La Lande : Mise en service en 1984, la retenue est un lac artificiel avec empierrement. Sa turbine « Pelton » a une puissance de 2090 kW.

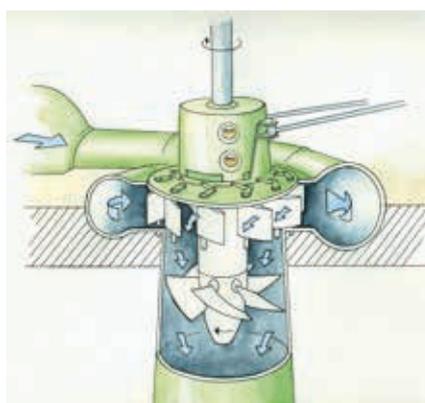
La Cote 750 : Mise en service en 2000, elle réutilise l'eau turbinée par Blanchemer et la Lande. Sa turbine « Francis » a une puissance de 1 000 kW.

Il faut ajouter à cela quelques turbines d'entreprises locales, comme Tissus Gisèle (TGL), Initial BTB ou la menuiserie Henri Mougel. Ils utilisent leur électricité et revendent le surplus à la RME.

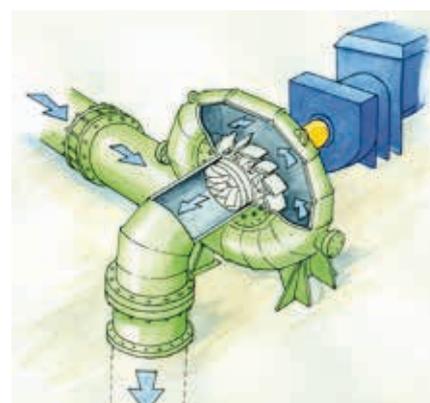
D'autre part, en plus de l'énergie hydraulique, 43 particuliers produisent de l'électricité photovoltaïque, également rachetée par la RME.



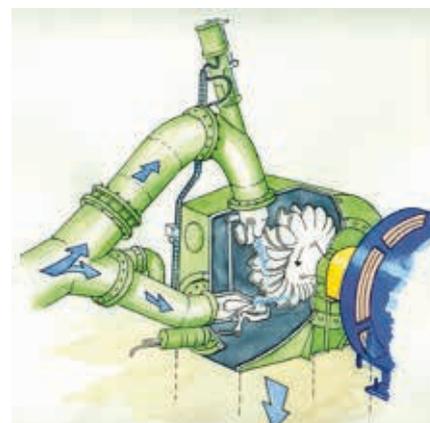
▲ La centrale de Blanchemer



▲ Turbine Kaplan :
de 1 à 20 mètres de chute



▲ Turbine Francis :
de 10 à 100 mètres de chute



▶ Turbine Pelton :
plus de 100 mètres de chute



sous le barrage

Sous le barrage de la Lande se trouve une galerie de 80 mètres de long qui donne accès à la vanne de prise d'eau (vanne de survitesse) depuis l'arrière du barrage.

FOCUS SUR LA CENTRALE DE LA VERTBRUCHE

Cette centrale âgée de 89 ans est une des plus anciennes du réseau. Comme toutes les centrales, elle nécessite des travaux réguliers de maintenance. Entre juin et octobre 2014, elle a bénéficié d'une maintenance complète, visant à vérifier les soudures, supprimer la corrosion, réparer les parties mécaniques...



▲ Les alternateurs de la Vertbruche et du Lac des Corbeaux partent en révision.



▲ L'arbre de transmission de la centrale de la Vertbruche est mis à nu.



▲ La turbine est démontée pour maintenance lourde (une fois tous les 20 ans)

La machinerie est repeinte après avoir été remise à neuf. Un code couleur permet de distinguer les différentes parties : en vert, la turbine, en jaune la transmission, et en bleu l'alternateur. Pendant ce temps, les Services Techniques Municipaux ont remis en peinture le bâtiment.



Une fois que tout est remis en place, il reste des travaux de réglage et de remise en service des machines.

Rencontre avec Philippe Gegout, manager de la RME

Comment tirer le meilleur profit de nos centrales ?

Philippe Gegout : Il faut produire au moment où l'on achète l'électricité à EDF au prix le plus fort soit dans l'ordre : du 1^{er} décembre au 28 février de 9 h à 11 h et de 18 h à 20 h, ensuite du 1^{er} novembre au 31 mars de 6 h à 22 h, ensuite du 1^{er} avril au 30 octobre de 6 h à 22 h, et en dernier pendant les heures creuses de 22 h à 6 h.

Y a-t-il des projets pour développer l'hydroélectricité à La Bresse ?

P.G. : Nous avons plusieurs projets pour augmenter notre capacité de production. C'est pour l'instant à l'état d'avant-projet (étude technico-économique). Nous savons néanmoins qu'il sera difficile de pouvoir tous les mener à terme (pression écologique, lourdeur administrative du côté de la DREAL).

Où vont les bénéfices de la RME ?

P.G. : La RME a bien sûr son propre budget. Les bénéfices favorisent ses nouveaux investissements, la sécurisation du réseau d'électricité, et le maintien de son outil de production en parfait état. Les excédents sont ensuite reversés dans le budget de la commune. La RME participe ainsi activement au développement de la commune, et elle permet de limiter la pression fiscale.

Il paraît que vous préférez la pluie au beau temps...

P.G. : Effectivement, les années pluvieuses mettent du beurre dans les épinards ! Par exemple en 2013, nous avons produit plus de 8 millions de kWh (la moyenne annuelle se situe à 6,5 millions de kWh) !

LE DOSSIER

Le développement durable



L'hydroélectricité a de nombreux avantages :

- C'est la seule forme d'électricité qui se « stocke » : en effet, l'eau des lacs représente un potentiel de production d'électricité, qu'on peut utiliser lors des fortes demandes.
- Elle peut être utilisée au moment des besoins : ainsi, pendant l'été et l'automne, on utilise peu les turbines de manière à élever au maximum le niveau des lacs. L'eau ainsi stockée peut produire beaucoup d'électricité en hiver, quand les touristes sont nombreux, que la nuit tombe tôt, que les chauffages sont en marche et que les infrastructures touristiques tournent à plein régime.
- L'eau est prélevée et rejetée sans transformation dans le milieu naturel : aucune modification physico-chimique de cet élément naturel
- Cette ressource est renouvelable à l'infini et ne risque pas de manquer dans les Vosges, avec plus de 1850 mm de précipitations annuelles au pied du Hohneck.

Avec tous ces barrages, un des soucis est de respecter les débits réservés, c'est-à-dire : les retenues doivent toujours laisser assez d'eau dans la rivière en aval pour préserver faune et flore aquatiques. Dans certains cas, comme au Daval, on permet le passage des poissons grâce à une échelle à poissons.

D'autre part, depuis la fin des années 70, la volonté de préserver les paysages (surtout sur les crêtes), est à l'origine de travaux d'enfouissement des réseaux. L'électrification des pistes de ski par exemple s'est faite directement par réseaux souterrains, tandis que les réseaux aériens disparaissent petit à petit dans l'ensemble de La Bresse, au gré des différents travaux. C'est une forme de lutte contre la pollution visuelle.

Notons aussi un dispositif particulièrement efficace en termes de développement durable : le lac artificiel de la Lande. En effet, il a 4 usages :

- Il alimente deux centrales, dont la plus puissante, et indirectement une 3^e (la cote 750) : les trois quarts de la production hydroélectrique proviennent de cet ouvrage.
- Il permet de produire la neige de culture pour les pistes de ski alpin (neige qui, une fois fondue, revient en grande partie dans le même bassin versant)
- Il produit de l'eau potable pour les habitants du secteur (quartier de Belle-Hutte)
- En période d'étiage (quand les cours d'eau sont à leur plus faible niveau), il permet de maintenir un niveau minimum pour la survie des espèces aquatiques.

KARAM'ELLE
Prêt à porter Féminin & Accessoires

**DE NOMBREUSES IDÉES CADEAUX
POUR VOS FÊTES DE FIN D'ANNÉE**
SACS À MAIN - COLLIERIS - FOULARDS - PULLS
BRACELETS - BAGUES - BROCHES

5, Place du Champstel
88250 La Bresse
Tél. : 03 29 23 91 60



SPORTS PASSION
LA BRESSE

LOCATION SKI SAISON

Adulte / Enfant

Tél: 03 29 25 68 05
www.sports-passion.fr

SKISET 



Expo du 16^e concours photo amateur « Humanité »

Jusqu'au 14 décembre, à l'ECSP de Cornimont, Place de la Pranzière.

À partir du 16 décembre, à la Maison de La Bresse.

Centre d'Accueil Loisirs pour les enfants de 6 à 11 ans

Du 22 au 24 décembre 2014 (programme en cours)

Exposition, animations, conférence « la place du jeu dans notre société d'aujourd'hui »

MLC-Maison de La Bresse

3^e Concours de belote - tarot et tables de Poker loisir

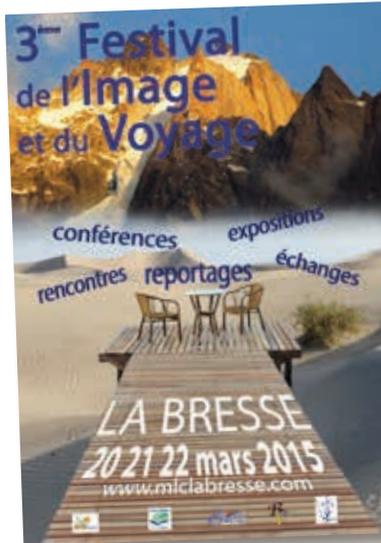
Dimanche 8 février 2015 MLC-Maison de La Bresse

Centre d'Accueil Loisirs d'hiver pour les enfants de 6 à 11 ans

Du 9 au 13 février et du 16 au 20 février

3^e Festival de l'Image et du Voyage

organisé en partenariat avec Reportage Voyage – Saint-Léonard et la Ville de La Bresse



Exposition temporaire en mars 2015 à la Maison de La Bresse avec des expositions et des animations

Du 20 au 22 mars 2015 (salles Cinéma Grand Ecran, Salle des Fêtes, MLC - Maison de La Bresse), projections de reportages en présence des réalisateurs, conversations animées par les réalisateurs, petit-déjeuner en présence des réalisateurs, stands, expositions, espaces de convivialité, séances pour les scolaires, un projet artistique sur les Etats-Unis proposé par l'école Saint-Laurent de La Bresse (en construction)...

Pré-programme : Des images et des aventures inédites présentées et commentées en direct par les réalisateurs autour de la Laponie Suédoise (Tania Houibert,

Guillaume Temps), le Sultanat d'Oman (Alain Basset), le Vietnam (Christian Verot), le Cap Vert (Francis Bourguer et Dany), Tour du monde et écologie, Afghanistan – Les routes persanes (Mélusine Mallender), Aux Sources du Nil (Christian Clot), reportage inédit au Sénégal (Marcel Nober, notre reporter local) et plein de surprises pour vous faire rêver et vous donner envie de parcourir de nouveaux territoires.

Les petites infos du festival :

On recherche des familles pour héberger nos réalisateurs français (en individuel ou en couple) du vendredi 20 au dimanche 22 mars – contact MLC 06 13 92 45 30 (Patrice) ou MLC 03 29 25 60 09

Merci aux différents partenaires et aux sponsors/mécènes qui soutiennent cette belle idée du voyage et nous permettent de réunir des gens qui aiment l'aventure, la découverte et le partage.

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, Jean-Yves Frédricksen (alpiniste local de renom) ne pourra pas être parmi nous durant ce 3^e festival.

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Hors vacances scolaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le dimanche.

En période de vacances scolaires (du 20 décembre au 4 janvier 2015 inclus) :
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 – le dimanche de
9h30 à 12h30 – les 25 décembre et 1^{er} janvier de 14h à 18h

Attention fermeture à 17h les 24 et 31 décembre



Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Ouvert lors de l'exposition « Tout est Art-Fer »
à partir du 20 décembre 2014 et pendant les vacances scolaires,
7 jours / 7 de 10h à 12h et de 16h à 19h

De nouveaux locaux pour des métiers en pleine mutation

Les 27 et 28 novembre, l'équipe de l'Office de Tourisme a emménagé dans ses nouveaux locaux. Avec une superficie d'accueil plus vaste, une entrée indépendante, des espaces thématiques dédiés à ses clients et des îlots d'information conçus pour du conseil personnalisé, ce sont toutes les techniques d'accueil de la clientèle touristique qui sont remises au goût du jour.



La Bresse au Kidexpo de Paris

Du 23 au 27 octobre dernier, l'Office de Tourisme était présent pour le compte du SIVU Tourisme Hautes-Vosges et aux côtés des stations du Lac Blanc et du Champ du Feu au salon KIDEXPO à Paris.

Education, vie pratique, loisirs, jeux et jouets sont autant de thèmes que Kidexpo décline en ateliers, permettant aux parents et aux enfants de faire le plein d'idées pour toute l'année.

Le stand Massif des Vosges était situé dans un tout nouvel espace montagne où les enfants pouvaient s'essayer au tir à la carabine laser et au snowboard pendant que les parents organisaient leurs prochaines vacances.

Cette 8^e édition a accueilli 172 000 visiteurs, soit 11 % de plus qu'en 2013.

Une initiative à renouveler en 2015 en mettant en place un atelier ludique à destination des enfants et à l'image de la montagne vosgienne.



La chèvrerie du Brabant à votre service



- débroussaillage friche en pente
- entretien pelouse grande surface
- débardage avec treuil forestier
- remise en état de terrain avec pelleteuse 5t

Chèvrerie du Brabant
Lecomte Bruno
Col du Brabant
88250 LA BRESSE
tél: 06 59 68 51 72
siret : 41987749300033

OUVERT à TOUS SKI TEST NORDIQUE

13 Décembre 2014
LA BRESSE
Site de Lispach
10H - 16H



Organisation et renseignements

SPORTS PASSION / Tél 03 29 25 68 05



Espace Loisirs Patinoire : ouverture le 20 décembre

Nouveautés 2014-15 :

Nouvel abonnement à 50€ valable aussi au complexe piscine-loisirs avec des tarifs préférentiels pour les résidents de La Bresse.

Nouveau créneau « Spécial Disco » les mercredis des vacances d'hiver en février et mars.

Des horaires de vacances avant les vacances ! Pour répondre aux attentes d'une clientèle nombreuse sur cette semaine précédant les vacances d'hiver (du 2 au 6 février 2015), la patinoire sera ouverte aux mêmes horaires que pendant les vacances scolaires.

Et toujours :

- le créneau « Spécial Petits Patineurs » pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte. Objectif : débiter en toute sécurité sur des parcours ludiques.
- Le pack patinoire + crêpe le mercredi de 14h à 16h pour seulement 6,50€ (toutes les conditions de l'offre en caisse)

Fermeture prévue le 16 mars 2015.



Accès aux pistes de ski de fond Saison hiver 2014-15 pour les résidents permanents



Mise à jour des cartes de résident permanent

Les cartes de résident permanent pour l'accès gratuit au Domaine Nordique devront être mises à jour pour vous permettre d'accéder aux pistes lors de la prochaine saison.

Pour cela, il conviendra de vous rendre à la Mairie de La Bresse – Service État Civil en présentant les justificatifs demandés ci-dessous.

Un justificatif de renouvellement vous y sera délivré ; il sera à présenter avec votre carte à la caisse du Domaine Nordique dès l'ouverture des pistes afin de permettre sa mise à jour et vous autoriser ainsi le passage des portillons d'accès.

En cas de perte ou de détérioration de votre carte d'accès, une nouvelle carte vous sera délivrée contre 2€ (non remboursables).

Délivrance de nouvelles cartes

Les personnes souhaitant se voir délivrer une carte de résident permanent devront se présenter dès à présent à la Mairie de La Bresse – Service État Civil avec les justificatifs suivants :

- Photo d'identité de chaque titulaire de carte pour une première demande uniquement.
- Dernière facture d'électricité
- Pour les enfants majeurs un justificatif de rattachement au foyer fiscal des parents (avis d'imposition ou de non-imposition, certificat de scolarité...)

Une somme de 2€ par carte (non remboursables) leur sera demandée.

La réalisation des nouvelles cartes peut prendre quelques jours, nous vous conseillons de prendre vos dispositions afin de pouvoir en disposer pour votre première sortie.

RAPPEL

Cette carte est strictement personnelle et incessible.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte, son titulaire devra s'acquitter du forfait d'accès aux pistes au tarif « contrôle » en vigueur, soit 30€.

Merci de votre compréhension.

DANS LE RETRO

Visites de la commission des affaires économiques

La commission des affaires économiques a visité deux activités nouvelles sur la commune : la boutique de chocolats Diot et la Clairière aux Cabanes.

Madame Courtin, gérante de la boutique de chocolats Diot, a présenté ses chocolats : des produits haut de gamme fabriqués de façon artisanale par Monsieur Diot, Maître chocolatier depuis 1967 à Cambrai. La boutique franchisée de La Bresse a ouvert ses portes fin juillet. S'agissant d'une fabrication artisanale, seules quelques rares autres boutiques vendant les chocolats Diot existent en France. L'activité connaît un bon démarrage avec près de 600 cartes de fidélité et une clientèle locale fortement représentée. Pour la satisfaction du client, l'activité se cantonne actuellement au particulier ; cependant, au regard du succès rencontré par les produits pendant ces premiers mois d'activité, le développement de l'activité auprès des entreprises locales pourrait être envisagé.

La Clairière aux Cabanes a ouvert ses portes au mois de mai 2014. Jocelyne et Régis Laurent ont présenté à la commission ce projet novateur de plus d'un million et demi d'euros dont les travaux intensifs ont duré près de 14 mois.

L'entreprise Bol d'air, créée en 1987 par Régis Laurent autour de l'activité du parapente, n'a cessé de se développer avec la création d'un premier gîte en 1996, le parc aventure et un second gîte hôtelier en 2000, le snack avec terrasse panoramique en 2003, le Fantasticable et la Ferme de ma Grand-Mère en 2007. En mai 2014, grâce à l'appui d'une équipe dynamique dont l'initiateur a largement vanté les mérites aux membres de la commission, ce sont 15 cabanes insolites qui ont été inaugurées sur le site des Planches. Au premier bilan, le niveau d'activité correspond à ce qui était attendu avec une hausse des réservations au mois d'octobre pouvant être expliquée par le bouche à oreille positif. La clientèle est majoritairement dans

la tranche d'âge des 18 - 50 ans avec beaucoup de couples et de groupe d'amis, et une clientèle locale très bien représentée.

En pleine saison la Clairière aux Cabanes compte un responsable, 4 femmes de ménage et une personne chargée de l'entretien des structures et du relationnel client.

Les membres de la commission ont eu le plaisir de visiter « l'Escargot Géant », véritable prouesse architecturale sur plusieurs niveaux, avec ses 3 cabanes indoor, une grande salle commune pour partager des moments de convivialité, et au sous-sol, quelques salles de bains privatives à disposition des clients installés dans les cabanes dans les arbres ne disposant que de toilettes sèches. La visite s'est poursuivie par une cabane d'exception, univers magique à l'architecture personnalisée et à une décoration très recherchée.





PELLETS

Fabriqués à La Bresse
19 Ch. Eugène Antoine
06 86 44 99 68



La Bresse Au centre ville

Prochainement votre appartement

Plus que 2 logements !



12 APPARTEMENTS
du T2 au T4

- Ascenseur
- Balcon-terrasse
- Parking privé, garage

Renseignement à l'agence

03 29 25 67 25
www.lacentralefonciere.com

33 quai des Iranées
LA BRESSE

École maternelle « La Tourterelle »

Tous les lundis après-midi, Mme Triboulot, la maîtresse de la Grande Section de l'École Maternelle de «La Tourterelle» fait classe dehors pendant une heure environ. Par tous les temps, les Grands parcourent les rues et quartiers proches du village afin d'apprendre à se repérer, reconnaître les panneaux, les rues, les végétaux et les monuments de la ville.

Début novembre, c'est une ribambelle de petits parapluies colorés qui est arrivée à la Maison de La Bresse. Ils sont allés visiter l'exposition parallèle à celle de Pierre Colin : « À côté des Hommes » de Christophe Claudel, qui avait tenu à accompagner les enfants pour l'occasion.



Tous ont reconnu renards, cerfs et chamois photographiés en forêt, sur les Crêtes ou au soleil couchant. Les bambins ont posé beaucoup de questions et étaient attentifs aux explications données par le photographe sur le lieu et le moment des prises des photos qu'il exposait.

La visite s'est terminée par un jeu de mimes et d'imitations des animaux sauvages. Ce thème sera repris en classe par la maîtresse.

École et collège Saint Laurent

Visite de la mairie de La Bresse.

Jeudi 16 octobre, les élèves de CE2-CM1 de l'école Saint Laurent ont visité la mairie de La Bresse, dans le cadre des programmes d'éducation civique et de géographie.

Accueillis par Monsieur le Maire autour de la table du conseil municipal, les enfants lui ont posé de nombreuses questions, puis ont visionné une présentation de la commune.

Ils sont ensuite allés à la découverte de la mairie à travers une chasse aux trésors communaux et une enquête auprès des différents services. Certains chanceux ont même pu rentrer dans le bureau de Monsieur le Maire et prendre une photographie en sa compagnie.

« J'ai trouvé cette visite très intéressante car j'ai appris de nouvelles choses sur ma commune et j'ai pu rencontrer Monsieur le Maire » a déclaré Tom à la sortie. Mostapha précisait : « J'ai beaucoup aimé poser des questions aux personnes des différents services surtout à Monsieur le Maire et au policier municipal » tandis qu'Alix ajoutait : « La chasse aux trésors, c'était bien car ça permettait en même temps de visiter la mairie »



Le concours Castor

Mardi 18 novembre, 46 élèves de 3^e ont participé au concours Castor, visant à faire découvrir aux jeunes l'informatique et les sciences du numérique.

Les élèves participent seuls ou par binômes.

Ce concours dure 45 minutes et comporte de 15 à 18 exercices de niveaux variés qui relèvent de la logique plutôt que des apprentissages mathématiques.

Cette autre façon d'aborder les mathématiques et de réfléchir est bien motivante pour les élèves, particulièrement pour ceux intellectuellement précoces, souvent animés d'un esprit de compétition et friands de questions relevant de la logique.

Les élèves découvrent également comment l'informatique imprègne tous les domaines de la vie quotidienne et pourquoi ses applications sont polyvalentes.

Les résultats ne sont pas connus au moment de rédiger cet article, mais lors de la préparation du concours, deux binômes avaient particulièrement performé : Adrien Lecomte et Amaury Claudel qui ont obtenu le score maximal (200 points) et Fabien Faure et Félix Boulas (198 points).



**Rénovation de l'habitat
avec garantie décennale,**

Tous travaux intérieur/extérieur
(toitures, façades, boiseries, lambris, parquets, peinture...)

Devis gratuit et sans engagement

Renseignements : 06.14.73.24.02
La Boutique du Lac - Chalet de Montagne
88250 LA BRESSE

CATENA **RENDEZ-VOUS AVEC LA QUALITÉ ! LE CHOIX !**
LE SERVICE ! ET TOUTES LES GRANDES MARQUES !

On y va!
GRUPPE
Mr.Bricolage

JUSQU'À -50% DESTOCKAGE
VOIR MODALITÉS EN MAGASIN

(Erreur septembre : il fallait lire DESTOCKAGE et non SOLDES)

www.bricolage-decoration-la-bresse-88.com www.cuisineplaisir.fr
Marion Valdenaire - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

DANS LE RETRO

Conseil Municipal des Jeunes

En ce début d'année scolaire, un nouveau Conseil Municipal Jeunes a été mis en place. Selon la volonté de la municipalité, les candidats sont désormais élus dans les classes de la 6^e à la 3^e dans les deux collèges de La Bresse.

Samedi 18 octobre, au salon d'honneur s'est tenue la première séance de l'année. Un tour de table sous la présidence de Fabienne Morel, Conseillère Municipale déléguée en charge de cette assemblée, a permis de constater qu'une large majorité de nos jeunes élus n'était pas novice en la matière. En effet, il s'agit bien souvent d'un second voire troisième ou même quatrième mandat pour certains !

Après avoir rappelé les règles au sein du Conseil, Fabienne Morel a souhaité que les enfants puissent exprimer leurs attentes et leurs projets pour cette année scolaire. Plusieurs axes de travail ont été retenus : organisation d'un « run and jump », travail sur les aires de jeux de la commune, une implication plus forte dans le Festival de Sculpture Camille Claudel, la contribution au téléthon via le marché de Noël et participation à une séance de Conseil Municipal des adultes.

Pour clôturer la séance, les jeunes conseillers se sont rendus à la Maison de La Bresse pour visiter l'exposition de photographies de Pierre Colin avant de partager le verre de l'amitié.



13^e Forum des emplois

Vendredi 17 octobre, le Forum des Emplois accueillait 44 employeurs et 425 demandeurs d'emploi pour pourvoir à 70 postes fermes auxquels s'ajoutaient les postes proposés par les agences d'intérim, l'armée de l'air, la Marine, la gendarmerie et les entreprises de vente à domicile.

20% des visiteurs seulement provenaient de la commune, 45% de la Communauté de Communes et 50% du canton : cette rencontre organisée par la commune et Pôle Emploi dépasse désormais largement le cadre local.



Pour cette treizième édition, Pôle Emploi, la Mission locale, Cap Emploi et le Relais de Services publics ont souhaité développer leur action et dynamiser le forum en proposant aux candidats des simulations d'entretien d'embauche, une expérience concluante qui devrait être reconduite.

Cet événement, dont le but est de faciliter la rencontre entre demandeurs d'emploi et employeurs a bien atteint son objectif pour cette édition au regard d'une fréquentation record des deux parties et des profils retenus sur la quasi-totalité des emplois à pourvoir.



Animation de la Semaine Bleue

Lors de la Semaine Bleue, semaine consacrée à la personne âgée, les résidents de la maison de retraite ont participé à diverses actions :

Lors d'un atelier vannerie programmé en partenariat avec le Conseil Général, les résidents ont pris plaisir à confectionner des paniers en osier comme dans l'ancien temps. Des réflexes sont réapparus ; des souvenirs, des sourires ont permis de passer un agréable moment avec l'intervenante Odile Jacques et l'animatrice Stéphanie.



Les résidents sont également venus nombreux assister au spectacle proposé par « Vosges Arts Vivants » du Conseil Général. Guy Mazelin a emmené les participants en voyage dans le monde entier à travers son accordéon.

Et pour finir, un repas dansant sur le thème du Cabaret était proposé à Remiremont en compagnie de toutes les maisons de retraite des Vosges. Certains n'ont pas hésité à faire quelques pas de danse entre deux plats délicieux et avant d'admirer la prestation des artistes.

Cette action était menée en partenariat avec VICA (Vosges Information Coordination Animation), association à laquelle l'EHPAD de La Bresse est adhérente.



ÉTAT CIVIL octobre 2014



NAISSANCE

- **Eyline**, née le 13 octobre à Remiremont, fille de Thierry Blaison et de Nathalie Grandjean.

MARIAGE

- Le 25 octobre, **Arnaud Remy**, employé communal et **Jennifer Géhin**, employée commerciale de caisse, résidents à La Bresse.

DÉCÈS

- **Bernard Claudel**, âgé de 72 ans, domicilié à Gérardmer, décédé le 6 octobre à Gérardmer, époux de Françoise Pierrel.
- **Jacques Maurice Mocquery**, âgé de 68 ans, domicilié 23 chemin des Champs Claudon, décédé le 13 octobre à Remiremont, époux de Sabine Lemaire.
- **Marie Thérèse Julia Mougel**, âgée de 71 ans, domiciliée 32a rue de la Claire, décédée le 16 octobre à Remiremont, célibataire.
- **Philippe Marcel Humbert**, âgé de 67 ans, domicilié 3 place du Champtel, décédé le 18 octobre à Remiremont, époux d'Annette Claudel.
- **Simone Marie-Thérèse Fleurette**, âgée de 89 ans, domicilié 20 rue de la Claire, décédé le 27 octobre à Remiremont, épouse de Henri Didierlaurent.
- **Raymond Emile Fleurance**, âgé de 87 ans, domicilié à la Maison de retraite de Cheniménil, décédé le 30 octobre à Cheniménil, célibataire.
- **Monique Mathilde Charlotte Leroy**, âgée de 84 ans, domiciliée 32a rue de la Claire, décédée le 31 octobre à La Bresse, célibataire.
- **Micheline Marie Françoise Partage**, âgée de 86 ans, domiciliée 37 rue du Brûleux, décédée le 5 novembre à La Bresse, veuve de Jacques Bailly.
- **Marguerite Marie Anne Mengin**, âgée de 90 ans, domiciliée 28 rue du Planot Paris, décédée le 4 novembre à La Bresse, épouse de André Géhin.

CINEMA



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN Programme cinéma à partir du 03 décembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 03/12 au 09/12



INTERSTELLAR

Sortie : 5 novembre 2014 (2h49). Science Fiction, Drame américain réalisé par Christopher Nolan avec Matthew McConaughey, Anne Hathaway

Le film raconte les aventures d'un groupe d'explorateurs qui utilisent une faille récemment découverte dans l'espace-temps afin de repousser les limites humaines et partir à la conquête des distances astronomiques dans un voyage interstellaire.

NINJA TURTLES

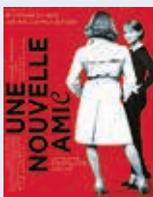
Sortie : 15 octobre 2014 (1h42). Action, Aventure américaine réalisée par Jonathan Liebesman avec Megan Fox, Will Arnett

Tenez-vous prêts : quatre héros de légende vont bientôt faire parler d'eux à New York...

Leonardo, le leader, Michelangelo, le beau gosse, Raphael, le rebelle et Donatello, le cerveau, vont tout faire pour défendre la ville de New York, prise entre les griffes de Shredder. Entre deux dégustations de pizzas (sans anchois, bien sûr) et un entraînement intense aux arts martiaux, prodigué par leur maître Splinter, ils vont accomplir leur destin, aidés par la courageuse reporter, April O'Neil.



Semaine du 10/12 au 16/12



UNE NOUVELLE AMIE

Sortie : 5 novembre 2014 (1h45). Drame français réalisé par François Ozon avec Romain Duris, Anaïs Demoustier

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

A la suite du décès de sa meilleure amie, Claire fait une profonde dépression, mais une découverte surprenante au sujet du mari de son amie va lui redonner goût à la vie.

LES BOXTROLLS

Sortie : 15 octobre 2014 (1h37). Aventure, Animation américaine réalisée par Graham Annable, Anthony Stacchi

Les Boxtrolls est une fable qui se déroule à Cheesebridge, une ville huppée de l'époque victorienne, dont la principale préoccupation est le luxe, la distinction et la crème des fromages les plus puants. Sous le charme de ses rues pavées, se cachent les Boxtrolls, d'horribles monstres qui rampent hors des égouts la nuit pour dérober ce que les habitants ont de plus cher : leurs enfants et leurs fromages. C'est du moins la légende à laquelle les gens de Cheesebridge ont toujours cru. En réalité les Boxtrolls sont une communauté souterraine d'adorables et attachantes créatures excentriques qui portent des cartons recyclés comme les tortues leurs carapaces. Les Boxtrolls ont élevé depuis le berceau un petit humain orphelin Oeuf, comme l'un des leurs, explorateur de décharge et collectionneur de débris mécaniques.

Ils deviennent soudainement la cible d'un infâme dératiseur Archibald Trappennard qui voit dans sa disposition à éradiquer les trolls son ticket d'entrée au sein de la bonne société de Cheesebridge. La bande de bricoleurs au grand cœur doit alors se tourner vers celui dont ils ont adopté la responsabilité, ainsi qu'une jeune fille de la haute qui n'a pas froid aux yeux, Winnie afin de concilier leurs deux mondes, au gré des vents du changement... et du fromage...



Semaine du 17/12 au 23/12



UN ILLUSTRE INCONNU

Sortie : 19 novembre 2014 (1h58). Drame français réalisé par Mathieu Delaporte avec Mathieu Kassovitz, Marie-Josée Croze

Sébastien Nicolas a toujours rêvé d'être quelqu'un d'autre. Mais il n'a jamais eu d'imagination. Alors il copie. Il observe, suit puis imite les gens qu'il rencontre. Il traverse leurs vies. Mais certains voyages sont sans retour.

A LA POURSUITE DU ROI PLUMES

Sortie : 15 octobre 2014 (1h18). Animation suédoise, chinoise réalisée par Esben Toft Jacobsen

Johan et son père vivent tous les deux seuls sur l'océan. Johan aime leur bateau : il y a une serre pour faire pousser les carottes, des filets pour pêcher de magnifiques poissons, c'est aussi le lieu idéal pour des parties de cache-cache... Un jour, alors que son père va à terre pour chercher des provisions, il capte un mystérieux message à la radio... et décide alors de partir à la poursuite du Roi Plumes...



Semaine du 24/12 au 30/12

ASTERIX – LE DOMAINE DES DIEUX



Sortie : 26 novembre 2014 (1h22). Animation française réalisée par Louis Clichy
Nous sommes en 50 avant Jésus-Christ ; toute la Gaule est occupée par les Romains... Toute ? Non ! Car un village peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'invasisseur. Exaspéré par la situation, Jules César décide de changer de tactique : puisque ses armées sont incapables de s'imposer par la force, c'est la civilisation romaine elle-même qui saura séduire ces barbares Gaulois. Il fait donc construire à côté du village un domaine résidentiel luxueux destiné à des propriétaires romains. « Le Domaine des Dieux ». Nos amis gaulois résisteront-ils à l'appât du gain et au confort romain ? Leur village deviendra-t-il une simple attraction touristique ?

Astérix et Obélix vont tout faire pour contrecarrer les plans de César.

L'INCOMPRISE – VERSION ORIGINALE

Sortie : 26 novembre 2014 (1h43). Drame français, italien réalisé par Asia Argento avec Giullia Salerno, Charlotte Gainsbourg

Aria, neuf ans, fait face à la séparation très violente de ses parents. Au milieu de leurs disputes, mise à l'écart par ses demi-sœurs, elle ne se sent pas aimée. Ballotée de l'un à l'autre, elle erre à travers la ville avec son sac à dos et son chat noir. Frôlant le désespoir, elle essaie de préserver son innocence.



Semaine du 31/12 au 07/01



LA FRENCH

Sortie : 3 décembre 2014 (2h15). Drame français réalisé par Cédric Jimenez avec Jean Dujardin, Gilles Lellouche

Marseille. 1975. Pierre Michel, jeune magistrat venu de Metz avec femme et enfants, est nommé juge du grand banditisme. Il décide de s'attaquer à la French Connection, organisation mafieuse qui exporte l'héroïne dans le monde entier. N'écouter aucune mise en garde, le juge Michel part seul en croisade contre Gaëtan Zampa, figure emblématique du milieu et parain intouchable. Mais il va rapidement comprendre que, pour obtenir des résultats, il doit changer ses méthodes.

PADDINGTON

Sortie : 3 décembre 2014 (1h18). Comédie française, américaine réalisée par Paul King avec Ben Whishaw, Nicole Kidman

Paddington raconte l'histoire d'un jeune ours péruvien fraîchement débarqué à Londres, à la recherche d'un foyer et d'une vie meilleure. Il réalise vite que la ville de ses rêves n'est pas aussi accueillante qu'il croyait. Par chance, il rencontre la famille Brown et en devient peu à peu un membre à part entière.



Illico perso
ATELIER
Communication Visuelle
Impression tous supports
Particuliers-Entreprises-Clubs-Assos
Cadeaux personnalisés
Design
Déco
BOUTIQUE
illicoperso@free.fr 09 80 66 44 22
9 Rue de l'Eglise
88 250 LA BRESSE

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous,
14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services sociaux

Relais Services Publics

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie,

03 29 23 05 78

Du lundi au vendredi : 8h45-12h

ADMR

permanence téléphonique : **03 29 25 43 77**

au bureau les après-midis : **03 29 25 62 60**

Adavie : 03 29 35 23 06

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Médecins

Dr Ménière - Dr Arnould

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

Sur rendez-vous, 8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Tous les matins : 8h30-10h30, les après-midis

(sauf le jeudi) sur rendez-vous : 17h-18h30

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Le lundi : 10h30-12h et 14h-16h

Le mardi et mercredi : 10h30-12h

Le jeudi, vendredi et samedi : 8h-9h30

Sur rendez-vous, mercredi, jeudi, vendredi : 17h-19h

Infirmières

Valérie Flieller

28 rue des Proyes - **03 29 25 65 49**

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey

03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires jusqu'au 19 décembre 2014 et à partir du 3 janvier 2015

Vous pouvez réserver le sauna et le hammam en dehors de ces heures et pendant les heures d'ouverture piscine

	Nouveau - Créneaux promotionnels ▼		
	Piscine - musculation - UV	Sauna Hammam	
lundi			
mardi	16h30 à 19h	16h30 à 19h	A partir de 17h30
mercredi	10h30 à 19h		Entre 12h et 12h30 et à partir de 17h30
jeudi	16h30 à 19h		A partir de 17h30
vendredi	16h30 à 21h30	16h30 à 21h30	A partir de 20h
samedi	10h30 à 12h30	14h à 18h	De 10h30 à 12h30 et à partir de 16h30
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h	De 9h à 9h30 et à partir de 11h30

Horaires du 20 décembre 2014 au 2 janvier 2015

	Piscine - musculation - UV		
	Piscine - musculation - UV	Sauna Hammam	
lundi	14h à 19h	15h à 19h	A partir de 17h30
mardi	10h30 à 19h	15h à 19h	Entre 12h et 12h30 et à partir de 17h30
mercredi	10h30 à 19h	15h à 19h	Entre 12h et 12h30 et à partir de 17h30
24 et 31 déc.	10h30 à 17h	15h à 17h	Entre 12h et 12h30
jeudi	10h30 à 19h	15h à 19h	Entre 12h et 12h30 et à partir de 17h30
25 déc. et 1 jan.	14h à 18h	15h à 18h	A partir de 16h30
vendredi	14h à 21h30	15h à 21h30	partir de 20h
samedi	10h30 à 18h		De 10h30 à 12h30 et à partir de 16h30
dimanche	9h à 18h	10h à 12h	De 9h à 9h30 et à partir de 16h30

Horaires espace loisirs patinoire

Horaires du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015

	Tout public		Spécial Petits Patineurs**
	Tout public	Sauna Hammam	
lundi	10h30 à 19h		9h30 à 10h30
Mardi		14h à 19h	
Mercredi		14h à 19h *	
jeudi		14h à 19h	
y compris 25/12 et 1/01			
vendredi	10h30 à 19h		9h30 à 10h30
samedi		14h à 19h	
dimanche	10h30 à 19h		9h30 à 10h30

* Fermeture à 17h les 24 et 31 décembre 2014 - ** Info page 15

Horaires déchèteries

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Lundi de 15h à 17h sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

AGENDA

CULTURE

■ 05-déc

Hommage National aux Morts pour la France en AFN

Stèle AFN rue du Souvenir 11 h

Infos : UNC/AFN

Fleurance Jean-Marie 03 29 25 57 71

■ 26-déc

Concert "Lolomis"

Salle des Fêtes 18 h

Infos : Ville de La Bresse/

Office de Tourisme Mairie- Service

communication 03,29,25,40,21

info@labresse.fr www.labresse.fr

LOISIRS

■ 05, 12, 19, 26 déc

Soirée piscine+pizza

Piscine à partir de 18 h

Infos : Office de Tourisme

03 29 25 41 30

■ 06 déc

Saint Nicolas

Infos : Maison des Loisirs et de la

Culture - Jacquemin Patrice

03 29 25 60 09

jacquemin.patrice@laposte.net

■ 07 déc

Marché de Noël

Halle des congrès Sam 14 h/19 h

Dim 10 h 30/16 h 30

Infos : Vente de produits artisanaux

Ville de La Bresse - Mairie - Service

communication - 03 29 25 40 21

info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 06-07 déc

Vente de sapins de Noël

Parking de la Halle des congrès Sam 14 h/19 h

et Dim 10 h 30/16 h

Infos : A.D.M.R. - André AUBERT

andre.aubert42@sfr.fr

■ 12 au 31 déc

Concours de photo amateur

Maison de La Bresse 9h-12h/
14h-17 h

Maison des Loisirs et de la Culture

Infos : Jacquemin Patrice

03 29 25 60 09

jacquemin.patrice@laposte.net

■ 18-déc

Fête de fin d'année

Salle des Fêtes 14 h

Infos : pour les retraités bressauds

Club des Toujours Jeunes

Christiane CHEVALLEY

christiane.chevalley@sfr.fr

■ 19-déc

Fête de fin d'année

Salle des Fêtes 14 h

Infos : pour les clubs voisins de

retraités - Club des Toujours Jeunes

Christiane CHEVALLEY

christiane.chevalley@sfr.fr

■ 22-déc

Accueil Vacanciers

présentation de la ville et dégustation

Salle des Fêtes 18 h

Infos : présentation de la ville et

dégustation - Office Tourisme Loisirs

Office de Tourisme - 03 29 25 41 29

■ 29-déc

Accueil Vacanciers

présentation de la ville et dégustation

Salle des Fêtes 18 h

Infos : Office de Tourisme

03 29 25 41 29

SPORTS

■ 13-déc

Soirée Zumba

Salle des Fêtes à partir de 20 h

Infos : Céline MICHEL

06 86 56 62 45

■ 23-déc

Descente aux flambeaux

Descente à ski avec les moniteurs de ski

Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h

Mougin Christophe

88 route de Vologne - 06 81 21 05 70

■ 23-déc

Goûter «Opoual»

Station de ski La Bresse -Hohneck 17 h

Infos : station de ski

Labellemontagne - 03 29 25 68 78

■ 23-déc

Ski découverte

Station de ski La Bresse -Hohneck ... 7 h 45

Infos : station de ski

Labellemontagne - 03 29 25 68 78

■ 28-déc

Descente aux flambeaux

Descente à ski avec les moniteurs de ski

Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h

Infos : école de Ski Français

Mougin Christophe

88 route de Vologne - 06 81 21 05 70

■ 30-déc

Descente aux flambeaux

Descente à ski avec les moniteurs de ski

Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h

Infos : école de Ski Français

Mougin Christophe

88 route de Vologne - 06 81 21 05 70

■ 30-déc

Goûter «Opoual»

Station de ski La Bresse -Hohneck 17 h

Infos : station de ski

Labellemontagne - 03 29 25 68 78

■ 30-déc

Ski découverte

Station de ski La Bresse -Hohneck ... 7 h 45

Infos : station de ski

Labellemontagne - 03 29 25 68 78

